

Utopies politiques : évaluations concrètes
Journée d'études
IRPALL
Appel à communications
6 Novembre 2015

Bien que le terme « utopie » ait été créé par Thomas More en 1516 dans son œuvre *Utopia* avec le sens « en aucun lieu », donc comme quelque chose d'inatteignable, des définitions plus récentes permettent de tirer l'utopie vers la réalité. En effet, Ernst Bloch dans « *Das Prinzip der Hoffnung* » (1954-1959) distingue entre utopie abstraite, indépendante de tout contexte matériel et historique, et utopie concrète, qui concerne des modifications de la société envisageables réellement. Dans notre cadre, c'est principalement la dernière qui sera prise en considération. Nous voulons examiner des cas de visions politiques où la question de la frontière entre programme politique et utopie se pose et soulever la question du point de vue : qui juge de ce qui est réalisable à un moment donné, dans un futur plus ou moins lointain, qui définit les périmètres de la *praxis*? Qui définit les critères de la l'application d'une théorie?

Karl Mannheim, dans son œuvre « *Ideologie und Utopie* » (1929), se penche sur cette question de l'objectivité et offre une ligne conductrice. Selon lui, la pensée de l'individu et son *Weltbild* (vision du monde) sont déterminées par son environnement, ce subconscient (*Unterbewusstsein*) collectif qui résulte de son appartenance à un groupe social et conditionne sa perspective sur le monde qui l'entoure.

Mannheim attire l'attention sur la priorité à accorder à celui qui juge de ce qui serait utopique ou non et surtout du point de vue de ce dernier. Dans ce cadre, Mannheim voit idéologie et utopie comme deux notions contraires : l'idéologie se trouve soutenue, revendiquée, pratiquée par les groupes au pouvoir, l'utopie se trouve revendiquée par les groupes dominés, voire opprimés. La distinction principale ne se réfère donc pas au contenu, mais au statut de l'idée politique. Les deux groupes auraient chacun une vision sélective de la réalité, ignorant les éléments qui les dérangent dans leur construction théorique.

Une autre perspective vient d'Ernst Bloch. Il ne rejette pas l'utopie comme quelque chose d'inutile, superflu, ou fantasque, mais il lui reconnaît une légitimité politique et sociale. Bloch introduit le principe d'espoir (*Hoffnung*). Il prend en considération l'aspiration subjective à un monde meilleur et le désir de perfection (*Das Vollkommene*). Il part du principe que l'espoir peut être déçu, mais pas dénié. De cette façon, le tout autre (*Das ganz Andere*) [c'est-à-dire l'utopie]) reste autant un point d'orientation qu'un motif d'action pour l'homme.

En partant de ce cadre théorique, nous vous proposons d'examiner des théories, idées et concepts politiques que vous rencontrez dans vos recherches actuelles. Nous vous invitons donc à clarifier la situation de hiérarchies sociales/culturelles du groupe revendiquant l'utopie et de confronter l'utopie à ses divers contextes (politique, social, économique, culturel, artistique etc.) afin d'essayer de rendre compte de sa faisabilité. Il est souhaitable de mettre en avant les conflits d'intérêts entre le groupe revendicateur et le contexte dominant.

Et est-ce que le « principe d'espoir » pourrait être envisagé comme la formulation d'un compromis possible entre les deux visions qui s'affrontent ?

A titre d'exemple, voici quelques pistes envisageables. Cette liste n'étant naturellement pas limitative.

- utopie politique et critique sociale
- la fonction de l'esthétique dans l'utopie politique: facteur de synthèse, instauration de l'harmonie ...
- anthropologie et utopie politique: origine et finalité
- histoire et utopie politique: les cités antiques, le passé idéalisé
- poésie et utopie: le discours poétique dans la construction de l'utopie
- la rencontre de différentes aires culturelles dans l'utopie politique: tolérance, échanges, transferts ...
- place de l'éducation dans l'utopie politique

Les propositions de 200 à 300 mots sont à envoyer à lea.stphn@gmail.com et knopper@univ-tlse2.fr avant le 01 juillet 2015.

Veillez accompagner vos propositions d'une courte notice biographique.

La langue privilégiée sera le français.

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer vos besoins multimédia.

Comité scientifique : Philippe Birgy, Nathalie Dessens, Françoise Knopper, Jacques Lajarrige, Alexandra Sippel.

Comité organisation : Marie-Christin Bugelnig, Françoise Knopper, Lea Stephan